

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-NEUD

Nombre des membres	
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	11

Séance n° 5 du 10 décembre 2024

DATE DE LA CONVOCATION

le 5 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi dix décembre, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Marie DURIEZ, Maire

Présents : Jean-Marie DURIEZ, Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Hervé BIGOURD, Patrick BOUTEILLER, Isabelle CATHERIN, Nathalie ANCELIN, Pascal PETITBON, Manuella PESTEL.

Absents : Philippe HENNEQUIN, représenté par Manuella PESTEL, excusé, ainsi que Gérard VIEUBLE, Sandra MARIE-PERRINE, Majda LACHGAR, et Emilie GUYARD.

Secrétaire : Nathalie ANCELIN

❖ *Délibération n° CM.34-2024*

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE SE60

Rapport d'activités 2023

Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2023.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la Commune à l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus ».

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du représentant de la Commune au Syndicat,

- ◆ PREND ACTE du rapport d'activités 2023 du Syndicat d'Energie de l'Oise.



Jean-Marie DURIEZ, Maire

qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire
de cet acte publié le 16 décembre 2024.

Pour extrait certifié conforme, le 16 décembre 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nathalie Ancelin'.

Nathalie ANCELIN, Secrétaire